

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 10 (1872)
Heft: 8

Artikel: Toni le gris : [suite]
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-181793>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

grosse caisse déclarent qu'ils ont *seuls* un remède infallible contre le cancer.

C'est aussi l'histoire de Jean-Marie Farina, de Cologne. Il n'y en a qu'un vrai ; seulement c'est toujours celui dans la boutique duquel on entre.

Ainsi peut se symboliser la situation politique de la France.

Tous ont le secret de sa guérison. Tous sont le vrai Farina.

Le *Journal de Paris* affirme que le bonheur de la France est subordonné au retour de la famille d'Orléans. L'*Union* déclare solennellement, dans un article intitulé *Henri V*, que tous les départements, tous les pays de l'Europe s'accordent dans l'expression d'un sentiment qui devient universel ; ce sentiment profond, c'est que M. le comte de Chambord peut seul sauver la France et l'ordre européen. L'*Ordre*, de son côté, ne veut pas entendre parler d'une restauration qui n'aurait pas pour but le retour de la dynastie napoléonienne.

Il est pourtant impossible que le public ne fasse pas cette réflexion :

Les voilà trois à m'affirmer la même chose, c'est-à-dire tout le contraire les uns des autres. Comme ils ne peuvent pas être à la fois le seul sauveur patenté et breveté, il y en a donc au moins deux qui mentent sur trois.

Deux menteurs sur trois prétendants. Voilà qui est de nature à édifier sur la moralité de la profession.

On lit dans un journal de Paris :

M^{me} veuve Kiéné, aujourd'hui receveuse aux billets à la gare du chemin de fer de Vincennes, était renfermée dans Strasbourg lors du siège de cette ville par les Prussiens ; elle soigna les blessés avec un courage et un dévouement des plus remarquables, sans distinction de nationalité.

Pour récompenser M^{me} Kiéné des soins donnés aux blessés allemands, l'impératrice d'Allemagne lui a décerné la croix de fer.

M^{me} Kiéné a répondu par la lettre suivante au chancelier, qui lui avait envoyé les insignes de l'ordre :

Monsieur le chancelier,

Je vous retourne la croix que S. M. l'impératrice Augusta a bien voulu me décerner.

Il m'est impossible d'accepter une distinction d'une souveraine qui a fait envahir, brûler, sacquer ma patrie et ma ville natale.

Si, en soignant mes compatriotes, j'ai pu faire quelque bien aux Allemands, c'est que, devant la souffrance, je n'ai pas vu la différence des nationalités, et il me suffit de l'approbation de ma conscience de Française, qui n'a jamais compris la cruauté contre les vaincus, les malades, les femmes et les enfants.

Veillez donc remettre cette croix à l'impératrice d'Allemagne : elle serait une injure pour une Alsacienne.

Recevez, monsieur le chancelier, mes salutations expressées.

Veuve KIÉNÉ.

Un de nos voisins avait fait venir une nourrice de Thonon.

Cette bonne fille était d'une dévotion catholique à toute épreuve. Le vendredi qui suivit son arrivée, l'enfant ne cessait de crier, et la mère, s'étonnant de ce que la nourrice ne lui donnait pas le sein, lui dit :

— Mais il a soif ce pauvre bébé ; vous ne lui donnez pas à téter.

La pauvre savoyarde répondit avec naïveté : Jamais le vendredi !...

— Comment !

— Mais, madame, il faut habituer de bonne heure les enfants au jeûne prescrit par l'Eglise.

Un membre de la commission des écoles demandait à un élève quel âge avait son frère, dont il était l'aîné. « Dans deux ans, répondit l'élève, nous serons du même âge. »

Toni le gris.

IV

— A propos, puisque nous en sommes sur le compte de Toni, il est un point que je n'ai pas encore songé à éclaircir, bien qu'il pique ma curiosité : pour quelle raison l'appelle-t-on Toni le gris, quoiqu'il soit encore loin du moment où les cheveux grisonnent ?

— Voici, cher ami, l'état de la question. Son père était aussi un de ces misérables qui, sous les dehors de la probité et de la sainteté... Bref ! Le père de Toni possédait le beau domaine là-haut, à droite lorsqu'on monte au Kaiserkofel, domaine qui s'appelle, encore à présent, la Cour grise. C'est là qu'on trouvait, du temps de l'ancien propriétaire, des monceaux d'écus de Brabant et de pièces de vingt kreutzer...

— Vraiment ? dit le forestier. On ne se douterait guère de l'ancienne splendeur de cette maison, en voyant Toni actuellement.

— Ne m'interromps pas, frère ! Je disais donc que la propriété s'appelle la Cour grise. Voici pourquoi. Un jour, le père de Toni était dans la prairie, lorsqu'il vit un gros quartier de roc gris se détacher du Kaiserkofel et se diriger droit sur sa maison. Notre homme vit que, dans une minute au plus, sa maison et lui-même seraient à la fois broyés et ensevelis. La chute du roc était si rapide qu'il n'eut pas même le temps de préférer sa prière... Le diable... son saint ange gardien, voulais-je dire, s'en mêla. Le quartier de roc, tu peux encore en juger par tes propres yeux, le quartier de roc s'arrêta droit à côté de la maison, sans avancer une ligne de plus. Les gens d'église qui, depuis longtemps, avaient des vues sur les caisses remplies d'écus, vinrent en procession célébrer le miracle. Ils persuadèrent le père de Toni qu'il y avait là une faveur toute spéciale du ciel, et le sermonnèrent si bien qu'il fit construire, à ses frais, une église qu'il dota d'un fonds suffisant pour y entretenir un vicaire, chargé du service divin. Cela n'empêcha pas toute sorte de bruits de se répandre sur le pieux fondateur. Enfin il y eut une histoire, plus que scabreuse, avec une jeune fille de quatorze ans, si bien que notre saint personnage fut condamné à six ans de travaux forcés. Il est mort à la maison de force. Toni, devenu orphelin, se joignit à ses frères et à ses sœurs, pour attaquer, en droit, la fondation pieuse que son père avait faite, à la suggestion du clergé. Comme on pouvait s'y attendre, ils n'ont pas abouti, seulement, à force de démarches et de procès, ils ont mangé le peu de patrimoine qui leur restait. Toni s'est trouvé, en finale, ne posséder que deux vaches qui ont péri cette année dans les rochers ; plus sa belle Resel (Thérèse) qu'il a fait la bêtise d'épouser. A part cela, je jurerais que c'est un brave garçon, s'il n'était pas braconnier... Mais ce n'est pas de cela qu'il s'agit, je veux que Toni reçoive un

emploi, celui de repousser dans les forêts le gibier qui s'en écarte pour venir ravager les champs.

— Quoi? cet emploi-là? Et pour cinquante kreutzers, nouvelle monnaie, il parcourrait toute la nuit les champs, avec une lanterne et une clochette, pour effrayer les cerfs et les bouquetins? Mais sa Resel n'y consentira jamais.

— Pourquoi pas, frère, je pense, au contraire, qu'elle en sera charmée. Mieux vaut cela que d'entendre, chaque matin, les plaintes des enfants qui ne trouvent que des assiettes vides à déjeuner. Toni aura cette place, te dis-je.

— Et alors, que feras-tu du vieux Léonhard qui a rempli ces fonctions jusqu'ici, et qui perdra ainsi son gagne-pain?

— Nullement, tu l'admettras au nombre des ouvriers qui travaillent dans les forêts.

— Léonhard! mais il n'est plus de force à manier la hache!

— Ah ça! est-ce que les ouvriers travaillent dans les forêts? Aurait-il quelque ouvrage à faire, parce qu'il figurerait sur ta liste? Tu as fait signer des bons de caisse pour plus de mille florins de travaux, dans des endroits où il ne s'est pas donné un coup de hache, ni un trait de scie. Cet argent a passé dans ta poche.

Le forestier, à l'ouïe de ces paroles, jeta un regard désespéré, vers le plafond, pour implorer sa délivrance de l'impitoyable, de l'inexorable visite de Bartl.

— Frère, poursuivit ce dernier, et le frappant, d'un air de protection, sur ses épaules, tu ne dois pas avoir peur de moi, je suis ton bon, ton fidèle, ton sincère ami, pour aussi longtemps que tu exécuteras fidèlement et ponctuellement mes ordres. Je n'exige de toi qu'une obéissance aveugle. Ainsi tu m'entends bien. Demain tu fais venir Toni auprès de toi. Tu lui dis, qu'en considération de sa femme et de ses enfants, tu veux bien lui confier la garde des champs, pendant la nuit, à la seule condition qu'il sera fort assidu à son poste. Sur ce, je suis ton très humble serviteur.

Et, après avoir déchargé un bon coup de poing sur la tête de son chef, Bartl prit la porte et s'en alla.

Bartl, arrivé au bord du lac, dont l'eau était claire et calme, dans son encadrement de rochers, entendit, au loin, un bruit singulier. Il secoua la tête, et jeta un regard vers la demeure du forestier. Un voyageur qui n'eût pas connu la contrée eût cru entendre le tapage d'un train de chemin de fer arrivant à la gare. Là-bas, au loin, dans un endroit où se trouve une échancrure de rochers, un fort coup de vent venait de fondre sur le lac. Les vagues s'élevaient à une hauteur considérable, là-bas, tandis qu'ici régnait le plus grand calme. Cela ne durerait toutefois pas. Demi-heure au plus, et les vagues atteindraient le sommet des arbres du rivage, Bartl détacha son bateau, le tira, aussi avant que possible, vers l'intérieur des terres. Puis il retourna à la maison du forestier, frappa rudement à la porte, en criant: Hé! là! Frère, ouvre-moi. Nous coucherons ensemble cette nuit.

La nuit suivante, un étranger qui aurait suivi la route conduisant au village qui est le sujet de notre histoire, eut vu une chose fort surprenante pour lui. Une lumière allait et venait, en longeant la lisière des bois. De quart d'heure en quart d'heure, on entendait un coup de feu. Mais comme notre époque est trop éclairée pour croire au surnaturel, nous devons donner ici une explication à nos lecteurs.

Toni venait d'entrer dans ses nouvelles fonctions, qui consistaient à se promener dès huit heures du soir jusqu'au jour, lanterne à la main, entre les forêts et les champs, afin d'écartier les daims, les cerfs, les bouquetins et les chamois qui dévoraient les blés et les trèfles des campagnards. La couronne qui, avons-nous dit, est seule et unique propriétaire de la chasse, est tenue d'indemniser les paysans pour tout dégât commis par le gibier. Afin d'éviter, autant que possible, les frais qui résultent des expertises, taxations de dégâts et sommes à payer, l'autorité a établi des gardes chargés d'éloigner le gibier. Outre sa lanterne, Toni était pourvu d'une crécelle, qui a servi longtemps aux guets des villages, dont les paysans tyroliens se servent pour signaux dans les montagnes. Enfin, de quart d'heure en quart d'heure, il devait tirer un coup de pistolet, soit pour mieux effrayer le gibier, soit pour le contrôle de ses tournées. La nuit était humide et froide, mais Toni faisait bravement ses rondes, en exécutant ponctuellement tout ce qui lui avait été ordonné.

Sa femme et ses enfants occupaient, même fort vivement, sa pensée. C'était la première fois qu'il les laissait seuls, de nuit, dans sa pauvre chaumière, mais la perspective de leur apporter, au lever du soleil, des vivres pour le déjeuner entretenait son ardeur. Il avait, en effet, posé pour condition que chaque matin, son service achevé, il irait toucher sa paie de cinquante kreutzers chez Monsieur le forestier. Déjà à minuit, il dansait de plaisir en songeant à la réception que sa famille lui ferait à son retour. Il éprouvait bien parfois quelque lassitude et regardait la position des étoiles pour voir à quel point la nuit était avancée. Puis il entendait quelque bruit dans les hautes herbes, s'élançait à grands sauts vers l'endroit d'où ce bruit venait, et quelque animal, bondissant, rentrait en toute hâte dans la forêt.

Notre pauvre Toni était loin de se figurer ce qui se passait, pendant ce temps-là, dans sa pauvre chaumière.

(A suivre.)

Au moment où le drame historique de *Latude* va être représenté sur notre scène lausannoise, quelques mots sur l'infortuné qui a fourni le sujet de cette composition dramatique ne seront pas hors de propos.

Latude, officier du génie sous Louis XV, encourut la disgrâce de Mme de Pompadour, pour lui avoir, dit-on, donné de faux avis sur un prétendu complot formé contre sa vie, dans l'espoir d'obtenir, par ce zèle simulé, les faveurs de la maîtresse du roi. Une longue et cruelle détention fut la punition de cette supercherie. Latude fit plusieurs tentatives d'évasion qui irritèrent l'autorité. Il fut enfermé successivement à Vincennes, à Bicêtre, puis à la Bastille, pendant 35 ans. Remis en liberté en 1784, il publia des *Mémoires* remplis de détails intéressants, et mourut à Paris en 1805, à l'âge de 80 ans.

AVIS

Les personnes qui désireraient s'abonner au *CONTEUR VAUDOIS* pour neuf mois, à partir du 1^{er} avril, recevront ce journal gratuitement jusqu'à cette époque.

L. MONNET. — S. CUÉNOUD.

CASINO-THÉÂTRE DE LAUSANNE

DIRECTION DE M. FERDINAND LEJEUNE

Dimanche 18 Février 1872.

Latude, ou trente-cinq ans de captivité,

Drame historique en quatre actes et six tableaux.

UN MONSIEUR QUI PREND LA MOUCHE

Vaudeville en un acte.

On commencera à 7 heures précises.

Les personnes du dehors qui désirent retenir des places à l'avance sont priées de s'adresser (franco) à W. Tarin, libraire.

LAUSANNE. — IMP. HOWARD-DELISLE.